2007-02454/

Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE

N° 16- 3 octobre 2001
Archives

LES LIMITES DE VITESSE SUR LES SITES DE TRAVAUX ROUTIERS DÉSORMAIS FIXÉES PAR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DU CHEMIN PUBLIC

Le 21 juin dernier, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 21 *Loi modifiant le Code de la sécurité routière*. Cette loi introduit de nouveaux articles qui ont pour effet de permettre au responsable de l'entretien d'un chemin public, soit le ministère des Transports du Québec ou les municipalités, de fixer les limites de vitesse sur les sites de travaux routiers et de prévoir les amendes applicables. Le montant de l'amende et le nombre de points d'inaptitude seront définis suivant les règles en vigueur sur l'ensemble du réseau.

« La personne responsable de l'entretien d'un chemin public peut, lors de travaux de construction ou d'entretien, installer pour la durée de ceux-ci une signalisation conforme aux normes établies par le ministre des Transports qui indique une limite de vitesse à respecter autre que celle prescrite.

« La décision de modifier une limite de vitesse doit être inscrite dans un registre tenu par la personne responsable de l'entretien d'un chemin public en y précisant le lieu où cette vitesse est prescrite ainsi que la durée des travaux[1] »

En conséquence, la municipalité pourra, par résolution, désigner la personne responsable qui déterminera la limite de vitesse et tiendra le registre à partir du formulaire *Vitesse variable réglementaire*, lequel est en voie d'élaboration.

Dans le but d'aider les municipalités à assumer cette nouvelle responsabilité, le ministère des Transports a préparé deux tableaux servant à déterminer la limite de vitesse pour les travaux de longue durée. Ces modèles applicables aux vitesses de 80 km/h et de 90 km/h (en dehors des travaux) pourraient être adaptés à d'autres types de routes.

Ces outils de travail peuvent être obtenus en s'adressant aux directions territoriales du ministère des Transports dont la liste apparaît au verso.

Publication	
Rédaction Affaires publiques et Communications avec la collaboration du ministère des Transports	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 **(418) 691-2019**
Production Affaires publiques et Communications Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	C.P. 83 Tour de la Place-Victoria Bureau 3.10 Montréal (Québec) H4Z 1B7
Site Web mamm.gouv.qc.ca	

[1] Article 303.1

Liste des directions territoriales du ministère des Transports

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
92, 2e Rue Ouest, 1er étage
Rimouski (Québec) G5L 8E6
Téléphone : (418) 727-3674
Télécopieur : (418) 727-3673
Courriel : dtbgi@mtq.qc.ca

Direction de Québec
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
Les Cours de l'Atrium
475, boulevard de l'Atrium, 4e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9
Téléphone : (418) 643-1911
Télécopieur : (418) 646-0003
Courriel : dtq@mtq.gouv.qc.ca

Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
3950, boulevard Harvey, 1er étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : (418) 695-7916
Télécopieur : (418) 695-7926
Courriel : dtslsjc@mtq.gouv.qc.ca

Direction de la Chaudière-Appalaches
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
1156, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone : (418) 839-5581
Télécopieur : (418) 834-7338
Courriel : dtca@mtq.gouv.qc.ca

Direction de la Côte-Nord
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
625, boulevard Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4765
Télécopieur : (418) 295-4766
Courriel : dtcn@mtq.gouv.qc.ca

Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
100, rue Laviolette, 4e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6896
Télécopieur : (819) 371-6136
Courriel : dtmcq@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Île-de-Montréal
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
800, rue du Square-Victoria,
Tour de la Bourse, 13e étage
Case postale 395
Montréal (Québec) H4Z 1J2
Téléphone : (514) 873-7781
Télécopieur : (514) 864-3867
Courriel : dtim@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Estrie
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
200, rue Belvédère Nord, bureau 2.02
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3280
Télécopieur : (819) 820-3118
Courriel : dte@mtq.gouv.qc.ca

Direction de Laval-Mille-Îles
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
1725, boulevard Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 2K7
Téléphone : (450) 680-6330
Télécopieur : (450) 973-4959
Courriel : dtlmi@mtq.gouv.qc.ca

Direction des Laurentides-Lanaudière
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
85, rue de Martigny Ouest, 3e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
Téléphone : (450) 569-3057
Télécopieur : (450) 569-3072
Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Est-de-la-Montérégie
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
201, place Charles-Le Moyne, 5e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 677-8974
Télécopieur : (450) 442-1317
Courriel : dtem@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Outaouais
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5e étage
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3107
Télécopieur : (819) 772-3338
Courriel : dto@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
245, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Châteauguay (Québec)J6K 3C3
Téléphone : (450) 698-3400
Télécopieur : (450) 698-3452
Courriel : dtom@mtq.gouv.qc.ca

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
80, boulevard Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : (819) 763-3237
Télécopieur : (819) 763-3493
Courriel : datnq@mtq.gouv.qc.ca